

**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**  
**RÔLE TRIENNAL 2019-2020-2021**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Carole Thibeault, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Hugues, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Hugues, sera en 2019, en vigueur pour son premier exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance durant les heures habituelles d'ouverture, soit le lundi mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Fiscalité municipale* (L.R.Q.c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les conditions suivantes :

1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin.
  2. Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé  
MRC des Maskoutains  
805, ave du Palais  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
  3. La demande de révision doit être déposée ou envoyée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une telle modification au rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.
- N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Hugues, ce dix-neuvième (19<sup>e</sup>) jour de septembre de l'an deux mil dix-huit.

---

Carole Thibeault  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Carole Thibeault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Hugues, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le dix-neuvième jour du mois de septembre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour du mois de septembre 2018

Carole Thibeault  
*Directrice générale et Secrétaire-trésorière*